



La Haute école des arts du Rhin (HEAR) est l'école d'un fleuve, l'école d'un territoire, l'école d'une époque en ébullition.

Elle accueille 750 étudiants.es dans des formations d'enseignement supérieur artistique, préparant à des diplômes Licence Master Doctorat en arts visuels, en musique, en communication et en design, et cela dans 20 spécialités. La HEAR se déploie aujourd'hui sur plusieurs sites dans les villes de Strasbourg et Mulhouse, héritant de l'histoire de l'école des Arts décoratifs et du Conservatoire de Musique, à Strasbourg, et de celle de l'école des Beaux-Arts, à Mulhouse. Elle organise des événements chaque semaine – exposition ou concert, colloque ou festival, conférence ou performance – dans ses locaux ou ailleurs en Alsace, en France ou à l'étranger : la HEAR se veut une école poreuse, ouverte et augmentée de ses multiples partenaires.

Plus d'informations sur [www.hear.fr](http://www.hear.fr)

La HEAR recherche actuellement, pour son site de **Musique**, un.e :

### **Conseiller.ère aux études pédagogie et formation à l'enseignement musical de la HEAR - MUSIQUE**

Poste vacant à compter du : **01/07/2026**. Date limite de candidature : **05/07/2026**.

Entretiens prévus pour les candidatures retenues le : **17/07/2026**.

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel.le de droit public.

Grades : ATTACHE / ATTACHE PRINCIPAL / Professeur d'enseignement artistique CL Normale / Professeur d'enseignement Hors classe

#### **MISSIONS**

Sous l'autorité du Directeur adjoint Musique de la HEAR, en lien avec la Coordinatrice générale de la HEAR-Musique (ou Académie Supérieure de Musique), et le Conseiller aux études supérieures musicales, le ou la Conseiller-ère aux études « Pédagogie et formation à l'enseignement musical » devra assurer les missions suivantes:

#### **Activités principales:**

##### Organisation des cursus :

- Concevoir et mettre en œuvre l'ensemble des modules de formation des cursus « Pédagogie et formation à l'enseignement musical » : DE et Master ;
- Contribuer à la définition et à l'évolution stratégique de l'offre de formation en pédagogie musicale, en lien avec la direction, les partenaires universitaires et les cadres nationaux (SNOP, référentiels de diplômes, accréditations HCERES) ;
- Modéliser des maquettes pédagogiques, ingénierie pédagogique en lien avec les textes cadres et l'évolution des pratiques (10 semestres de formation) ;
- Construire et piloter les parcours du Master « Pédagogie et formation à l'enseignement de la musique » en co-responsabilité avec le département musique de l'Université de Strasbourg ;
- Anticiper et préparer avec le reste de l'équipe la prochaine accréditation HCERES de la HEAR, et dans ce cadre, suivre en particulier le dossier « conférant-grade » ;
- Organiser des mises en situations pédagogiques en lien avec le Conservatoire de Strasbourg ;
- Entretenir et développer un lien privilégié avec les structures partenaires dans le cadre des stages de terrain : Conservatoire de Strasbourg et les établissements partenaires ;
- Accompagner et coordonner l'ensemble des conseiller-es pédagogiques et des formateur-ices externes ;
- Présider l'ensemble des jurys relatifs aux différents cursus (examens d'entrée et examens de fin de cursus), et en assurer l'organisation ;
- Définir les modalités d'évaluation et de contrôle continu en lien avec l'université, participer au paramétrage annuel de la plateforme « MonMaster » et aux différents temps de concertation (réunion à l'université, jurys) ;

- Assurer une veille juridique relative aux formations et aux diplômes (textes des Ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur) ;
- Travailler à la complémentarité des cursus avec le Conseiller aux études supérieures musicales,
- Impulser et structurer une dynamique de recherche et d'innovation en pédagogie musicale, en lien avec l'Université, les équipes pédagogiques et les partenaires ;
- Favoriser les expérimentations pédagogiques (interdisciplinarité, nouvelles modalités d'enseignement, numérique, enjeux sociétaux) ;
- Mettre en place des partenariats à visée professionnelle ;
- Participer aux réseaux nationaux de l'enseignement supérieur de la musique ;

#### Suivi pédagogique :

- Suivre la scolarité des étudiant-es inscrit-es à la HEAR dans les cursus « Pédagogie et formation à l'enseignement musical » (accompagnement des étudiant-es et des projets pédagogiques hors les murs, suivi des stages) ;
- Concevoir et assurer les évaluations semestrielles (rapports écrits, mises en situation pédagogiques) et effectuer des bilans pédagogiques en lien avec l'université ;
- Être régulièrement en situation d'enseignement auprès des étudiant-es notamment dans les modules professionnalisants ;
- Piloter le suivi de l'insertion professionnelle des diplômé-es (accès à l'emploi, concours de la fonction publique, poursuite de parcours) ;
- Développer et entretenir des liens avec les employeurs (collectivités territoriales, établissements d'enseignement artistique, structures culturelles) ;
- Accompagner les étudiant-es dans leur projection professionnelle (connaissance des cadres d'emploi, préparation aux concours, structuration de parcours) ;
- Contribuer à la mise en place de séminaires croisés avec « l'École des interventions » et son parcours « musique » ;
- Contribuer à l'organisation de la semaine banalisée « Hors Limite » et favoriser la transversalité disciplinaire ;
- Accompagner les étudiant-es dans l'ingénierie de projet et contribuer aux projets transversaux de l'établissement (questions sociales, écologiques, droits culturels, etc.).

#### Participation à la gouvernance de la HEAR :

- Participation mensuelle au Comité de direction élargi de la HEAR ;
- Co-organisation des CPS - Commissions pédagogiques du site HEAR Musique ;
- Participation aux CP - Conseils Pédagogiques de la HEAR ainsi qu'aux séminaires transversaux ;
- Participation régulière au CA - Conseil d'Administration et au CAS - Conseil Artistique et Scientifique de la HEAR ;
- Participation à la politique d'investissement et d'équipement de l'établissement ;
- Contribution aux politiques transversales de l'établissement (transition écologique, lutte contre les VSS, inclusivité...) ;

#### **SUJETIONS :**

- Poste ouvert aux régimes de service 39h00 (23 jours de RTT), 37h30 (15 jours de RTT) et 35h00 (sans RTT) ;
- Poste ouvert au télétravail (1 jour par semaine) ;
- Horaires variables sous réserve des nécessités de service ;
- Congés à prendre obligatoirement pendant les vacances scolaires de l'établissement : 1ère quinzaine d'août et semaine entre Noël et Nouvel An ;
- Interventions à titre exceptionnel le soir et le week-end.

#### **PROFIL RECHERCHÉ :**

Diplômé de l'enseignement supérieur musical: Formation supérieure artistique et pédagogique (Certificat d'aptitude en musique ou équivalent), ayant une pratique musicale avérée, ainsi qu'une expérience significative et réussie dans le domaine culturel, le/la candidat.e devra justifier des qualités et compétences suivantes:

#### Savoir et savoir-faire :

- Très bonne connaissance de la musique, de ses mondes professionnels et de ses pratiques pédagogiques ;

- Bonne connaissance de l'enseignement supérieur et particulièrement de la structuration et du fonctionnement de l'enseignement supérieur de la musique
- Bonne connaissance du milieu culturel, en particulier celui de la musique et de l'enseignement artistique ;
- Bonne connaissance des collectivités territoriales et de leurs établissements ;
- Bonne connaissance des réseaux professionnels d'enseignement supérieur musique (jurys, masterclasses et culture) ;
- Bonne connaissance des exigences spécifiques de la pratique musicale de haut niveau ;
- Maîtrise de l'anglais exigée / maîtrise de l'allemand appréciée ;
- Qualités rédactionnelles avérées ;
- Capacité à mettre en place et accompagner des projets culturels, musicaux et transdisciplinaires ;
- Intérêt pour les pédagogies de l'émancipation, les questions sociétales et contemporaines ;
- Polyvalence administrative ;
- Connaissances des techniques de communication ;
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel).

**Savoir-être :**

- Sens du travail en équipe
- Ouverture d'esprit
- Engagement collectif ;
- Goût affirmé pour la transmission, les méthodes collaboratives et contributives
- Inventivité
- Autonomie
- Rigueur : organisation des méthodes pour soi et avec les autres
- Autonomie : sens de l'initiative

Lieu et service d'affectation : **site de la HEAR - Musique (Cité de la Musique et de la Danse), à Strasbourg**

Les candidatures (curriculum vitae, lettre de motivation) sont à adresser **par mail à : [ressources.humaines@hear.fr](mailto:ressources.humaines@hear.fr)**

Informations complémentaires :

M. Angelo CAVALERI, Adjoint au Responsable Ressources humaines,  
mail : [ressources.humaines@hear.fr](mailto:ressources.humaines@hear.fr) / tél : 03 69 06 37 67

Soucieuse de développer une politique d'intégration jusque dans le cadre de ses recrutements, la HEAR consacre une attention toute particulière aux candidates et candidats porteurs de handicap.